

# BON DE SOUTIEN

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
N° de téléphone : ..... Mail : .....

Mon offrande pour la paroisse est de \_\_\_\_\_ € en : espèces / chèque

Si vous êtes imposable, vous pouvez déduire de vos impôts 75 % du montant cumulé de vos dons culturels, dans la limite de 554 € de votre revenu imposable.

<input type="checkbox"/> Sans reçu fiscal Chèque à l'ordre de la paroisse.	<input type="checkbox"/> Avec un reçu fiscal Chèque à l'ordre de l'Association Diocésaine de Moulins + nom de la paroisse au dos.	<input type="checkbox"/> J'accepte que l'Association Diocésaine de Moulins mémorise et utilise mes données personnelles collectées dans ce formulaire dans le cadre de ses collectes de dons – <b>acceptation indispensable pour le traitement des reçus fiscaux.</b>
<i>Dans le cadre de la réglementation fiscale, vos dons seront pris en compte pour l'année 2022 dans la mesure où ils nous auront été adressés avant le 31 décembre 2022 cachet de la poste faisant foi.</i>		

Date et signature obligatoire

### 3 chèques différents :

- 1 pour le don avec reçu fiscal (à l'ordre de l'Association Diocésaine de Moulins).
- 1 pour les offrandes de messes (à l'ordre de paroisse Notre-Dame de Moulins).
- 1 pour le magazine paroissial (à l'ordre de paroisse Notre-Dame de Moulins).

Abonnement annuel au bulletin paroissial = 18 € Abonnement de soutien = 20 € ou plus

Demande messes x 18 € = \_\_\_\_\_

Intentions de messe pour :

NOM ET PRENOM	LIEU	DATE

Conformément à la loi « informatique et liberté » et dans le cadre du RGPD, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, vous pouvez vous adresser à l'Association Diocésaine de Moulins, 20 rue Colombeau, 03000 Moulins. L'Association diocésaine de Moulins s'engage à ne pas céder, à des fins commerciales, les informations vous concernant.

## Donner pour votre paroisse

Le moment est venu d'effectuer **la collecte annuelle des dons destinés à la paroisse** et voici, ci-joint, **le bilan financier de l'année 2021. Cette année encore, nous comptons sur vous !**

En 2021, malgré les difficultés de la pandémie, nous avons activement préparé la réunion des paroisses Saint-Pierre – Saint-Paul et Notre-Dame du Bourbonnais. Une nouvelle équipe pour la comptabilité ainsi qu'un nouveau Conseil pour les Affaires Economiques ont été formés. Désormais dans notre nouvelle grande paroisse (Moulins et 22 communes alentours et 27 églises), la solidarité va pouvoir jouer à plein. Et déjà nous avons envisagé des investissements tels que : installation de rampes d'accès au chœur de l'église Sainte-Jeanne d'Arc, achat d'une nouvelle sono pour l'église de Chapeau, installation de thermostat à l'église Saint-Pierre de Moulins et à la salle Claude-Laplace, achat de matériel liturgique pour les églises de Bressolles, Montilly... réfection des peintures des huisseries de la façade de la Maison Saint-Gabriel, réparation et modernisation de la sono de Coulandon...

Au début de cette nouvelle année pastorale, nous avons à nouveau besoin de votre aide pour faire tourner la paroisse. En effet, si nous voulons continuer à entretenir nos locaux (salles paroissiales, églises, presbytères) ou simplement à pouvoir les chauffer pour vous y accueillir ainsi que les enfants et les jeunes, nous devons compter sur votre soutien.

**Alors, merci, par avance pour votre don.**

*Abbé Claude Herbach*